

Image not found or type unknown



Délai obligatoire entre 2 stages??

Par **zetalalei**, le **06/04/2010** à **12:37**

Bonjour à tous,rnrnJe suis étudiante en master Métiers de la culture, et dans le cadre de cette formation Je dois réaliser un stage de 3 mois. Du fait du changement de loi qui ramène à 2 mois la durée au-delà de laquelle une gratification devient obligatoire, j'ai eu du mal à trouver une solution. La compagnie qui m'accueille n'a pas les moyens de me rémunérer. Il est donc question de faire 2 conventions (une avec la compagnie et une avec une asso partenaire).
rnrnMais la faculté me dit qu'UN DELAI DE 3 SEMAINES ENTRE LES 2 STAGES est obligatoire sans m'expliquer pourquoi. (ce qui m'ammène à fin juillet donc : pas de gratification + pas de job d'été = galère) Qqn peut-il me confirmer et m'expliquer cette info ?
rnrnMerci d'avance, Elisabeth.